
OBJET : Compétences. Prémisses de résistances imminentes ?

DATE : 3 mars 2025

DESTINATAIRES : Enseignantes et enseignants de l'Université de Rennes 2

PIÈCES JOINTES AU MESSAGE :

1) le DOCUMENT « Rennes 2 »

2) Appel contre les compétences

Chères enseignantes et chers enseignants de l'Université de Rennes 2,

Le basculement vers une approche par compétences se précise pour l'établissement. Des réunions d'UFR sur cette question sont imminentes. (Vous avez dû être individuellement destinataire du document joint, émanant de la vice-présidence, en décembre dernier.)

C'est dès maintenant que la question de la pertinence de ce basculement doit pouvoir être posée – à la hauteur de l'enjeu. Avec un tel basculement, c'est l'enseignement (de la maternelle à l'université) qui se trouve « redéfini » et en réalité « capturé » par la logique néolibérale : on ne laisse plus les disciplines travailler et enseigner selon leur énergie et contraintes propres ; on les oblige à déclarer « en sortie » des « objectifs » – qui ont à s'intégrer dans un référentiel plus vaste piloté *extérieurement* (loin des disciplines) (gouvernementalement). L'approche par compétences réalise à la lettre une capture de l'enseignement. Elle est une remise en cause du principe humboldtien d'indépendance des établissements d'enseignement supérieur. Une pareille opération de « redéfinition » de l'université peut-elle avoir lieu derrière les portes closes de quelques réunions d'UFR, silencieusement, sans qu'aucune protestation ne s'élève et s'organise ?

Vous n'avez sans doute pas, comme nous, la patience (ni même le temps) de lire les comptes rendus qui vous sont adressés. C'est pourtant parfois bien utile. Nous nous sommes pour cette raison permis de graisser le document joint, là où ça nous a paru s'imposer – pour une meilleure compréhension d'ensemble.

L'université s'apprête à vous dépêcher des « ingénieurs pédagogiques » : ce sont eux qui vont vous expliquer à quoi sert votre enseignement ; et qui vont vous aider à formuler, sous forme de grilles, à quoi il peut servir (référentiellement). A été créée de surcroît une Direction d'appui à la pédagogie : cette Direction, soyez-en sûrs, aura tous les moyens requis pour vous appuyer. On va faire preuve à votre égard, chers enseignants, chères enseignantes, de toute la pédagogie nécessaire – pour vous faire comprendre ce que vous n'avez pas encore compris (contrairement aux Québécois par exemple) : « ... **pour que les collègues comprennent mieux l'importance de l'APCC, ce qui pourrait éviter des résistances et des incompréhensions** » (Document joint, p. 9). Les ingénieurs

pédagogiques vont veiller – c'est leur métier – à ce que vous évitiez des « **interprétations malheureuses** » (*ibid.*).

(Si vous n'aviez pas encore vu ce document, c'est qu'il a dû se perdre car Monsieur T##### F#####, vice-président CFVU, demandait qu'il fût transmis à toutes et tous : voir son message très clair sur ce point, page 1. En nous permettant de vous le renvoyer depuis le dehors, nous ne faisons rien que de nous assurer que sa volonté, sur ce point, s'accomplisse. Il arrive trop souvent que des mails se perdent.)

*

Nous rappelons qu'un Appel contre l'intrusion du concept de compétence a été lancé et est en train de se répandre partout en France. Il a pour but de fédérer les initiatives de résistance. Plus de 300 universitaires se sont déjà engagés en signant ce texte. (Voir la deuxième pièce jointe à ce message.)

*

En raison de l'urgence de la situation et de la tenue d'une réunion d'UFR sur ce sujet dès mardi (4 mars), nous invitons à la réunion d'un comité d'action, ouvert à toutes et tous, demain, lundi 3 mars, à 14 heures : rendez-vous devant la bibliothèque universitaire centrale. (Pour les retardataires, une affiche sur la porte indiquera le lieu de la réunion.)

*

Enfin : avez-vous pu prendre le temps de parler à vos étudiantes et étudiants de ce qu'implique cette transformation profonde de l'enseignement universitaire ? Ils et elles sont très directement concernés. Nous prévoyons de notre côté la production de tracts pour faire circuler vers eux cette cruciale information.

Mais rien ne vaudra, ici comme ailleurs, la parole *enseignante*.

*

Ne vous laissez pas humilier devant ces ingénieurs pédagogiques en acceptant de plier vos enseignements à leurs grilles ; car c'est l'enseignement (et vous) qu'ils viennent ainsi domestiquer. C'est le savoir qu'ils viennent ainsi destituer de ses puissances infinies, en le refermant sur des « objectifs » déterminés et référentialisés...

Bien solidairement dans la lutte qui s'annonce,
(N'hésitez pas à nous écrire si besoin).

Comité d'action contre les compétences Pontcerq

PS.

1) Nous rappelons que l'Appel est né dans l'enseignement secondaire et que le but est aussi de faire circuler quelque chose aux différents étages de l'édifice scolaire. (Nous sommes, pour la plupart d'entre nous à l'origine de cet Appel, enseignantes et enseignants dans le secondaire.)

2) Pour entrer en contact avec d'autres comités :

Comité d'action Rennes : comite.action.competence.rennes@gmail.com

Comité d'action Cleunay : comiteactioncompetencecleunay@proton.me

Comité d'action Pontcerq : comite-action-competence-pontcerq@riseup.net

Comité d'action Besançon (Pergaud) : comiteactioncompetencespergaud25@proton.me

Comité d'action Craon (53) : comite-action-competence-craon53@riseup.net

Comité d'action Le Mans : comite-action-competence-LeMans@proton.me

Comité d'action Brest : comite_action_competence_guerin@riseup.net

Comité d'action Université Rennes 2 : comite-action-competence-univ-rennes2@proton.me

Comité d'action Villejuif : comite-action-competence-villejuif@proton.me

Comité d'action Berlin : comite-action-competence-berlin@proton.me

3) Vous trouvez que nous allons un peu vite dans notre argumentation contre le concept de compétence dans ce message ? C'est vrai. Pour une analyse plus détaillée du concept, et pour en prendre plus rigoureusement la mesure, voir : *Thèses sur le concept de compétence*.

À télécharger ici (en descendant au point 6) : <https://www.pontcerq.fr/appele-des-enseignantes-et-des-enseignants-a-lutter-contre-lentree-de-laproche-par-competences-dans-les-ecoles-de-la-maternelle-a-luniversite-appel-de-villejean/>

La thèse n° 16 est précisément celle consacrée à la question de la « capture » (de l'enseignement) (par la pédagogie), qui vous concerne très directement dans la séquence institutionnelle actuelle.

4) N'hésitez pas à contacter de (bons) journalistes. L'Université est en train d'être « capturée ». Il ne serait pas anormal que la presse en parle ; pour que l'information circule au dehors. (Nous allons commencer à y veiller de notre côté ; mais c'est sans doute une bonne chose que cela vienne de l'intérieur ; et donc de vous.) Pour la même raison, il n'est peut-être pas inutile de faire remonter ces informations à vos syndicats (au moins à ceux qui se déclarent hostiles à la pénétration du néolibéralisme dans l'enseignement supérieur).

5) [Rions un peu] [Sinon vous allez nous croire victimes d'un esprit de sérieux accablant !] [Toute la question est au fond de savoir qui a l'« interprétation » la plus malheureuse, la plus triste ; et qui a la plus joyeuse : l'enseignant ou le pédagogue ?] Comme l'indique le document joint (page 5), le spécialiste international de la compétence, c'est Tardif, pédagogue, auteur central à l'origine de la méthode mondiale dite « Poumay-Tardif-Georges ». (Comme l'indique le document, elle n'est pas sans quelques défauts, mais c'est la seule utilisable.)

Pour se donner une idée du niveau d'analyse, voir Tardif répondant aux questions, par exemple ici, sur la plateforme de divertissement « youtube » :

<https://www.youtube.com/watch?v=PR6N6-dJvzU>

Si vous n'avez que deux minutes, nous vous conseillons d'aller là : **1 h 14 min 40 s – 1 h 16 min 30 s**. Mais piochez au hasard aussi bien. Jacques Tardif est professeur émérite de l'Université de Sherbrooke et membre distingué de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec.

6) Dans son courriel de décembre 2024 (cf. document joint, p. 1), Monsieur T##### F#####, vice-président CFVU, écrit : « approche par compétences ». C'est une erreur. Il faut lire bien évidemment à cet endroit : « approche par connaissances et compétences ». C'est en effet le nom absolument nouveau mis en œuvre par l'ingénierie pédagogique toute récente. On s'est aperçu (études de terrain) que ce terme passait mieux auprès des enseignants que l'ancien : il permet d'« **éviter des résistances et des incompréhensions** ». Le document y insiste d'ailleurs assez : « **Il faudra utiliser des modalités de formulation particulières, et les collègues de la DAP (Direction d'Appui à la Pédagogie) mettront à disposition des lexiques et des formulations respectueuses de la nature spécifique des savoirs.** » (document joint, p. 8-9) Donc ne dites jamais APC désormais, mais APCC. (Jusqu'à nouvel ordre.) Le vice-président n'a employé l'ancien terme moins respectueux que par mégarde, habitude – ou honnêteté intellectuelle.